



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE DE BOZ OZAN REYSSOUZE

---

*OZAN, le lundi 29 septembre 2025*

N/REF : 2025/20/MJP/MV

OBJET : Inscription rentrée scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Les écoles d'OZAN, de BOZ et de REYSSOUZE fonctionnent en Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) dont la distribution des classes est la suivante : maternelle (PS, MS, GS) à Reyssouze – GS, CP, CE1 et CE2 à Ozan et CE2, CM1 et CM2 à Boz.

Les enfants peuvent prendre le car devant l'école de leur commune qui les transporte jusqu'à leur école. Une garderie périscolaire est organisée sur la commune d'OZAN pour l'ensemble des enfants du RPI et chaque commune a un service de cantine.

Votre enfant né en 2023 sera en âge d'effectuer sa rentrée scolaire en septembre 2026. Vous voudrez bien nous indiquer par retour de mail si vous envisagez d'inscrire votre enfant à l'école de Reyssouze.

Comptant sur votre collaboration,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

*La Présidente,*

